RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: FA9B8DF0-E794-8388-82E2-FB64939DCD47

A&M CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 326.000 EUR

Siège social : 17 rue de la Paix
75002 Paris

421 483 140 RCS Paris

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 6 OCTOBRE 2026

[…]

PREMIERE DECISION

Nomination de Monsieur Jean-Luc Guedj en qualité de président de la Société en remplacement de la société AMH, démissionnaire – Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société AMH de ses fonctions de président de la Société,

(i) **constate** la démission de la société AMH de ses fonctions de président de la Société avec effet à compter de ce jour

[…]

(iii) **décide** de nommer en qualité de président de la Société, en remplacement de la société AMH, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Jean-Luc Guedj**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

(iv) **prend acte** que Monsieur Jean-Luc Guedj a d'ores et déjà indiqué à la Société qu'il acceptait lesdites fonctions de président de la Société au cas où celles-ci lui seraient confiées, qu'il n'exerçait aucune fonction incompatible avec ces dernières et qu'il n'était soumis à aucune mesure lui en interdisant l'exercice

(v) **décide** que Monsieur Jean-Luc Guedj disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, notamment à l'égard des tiers, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément réservés par la loi à la collectivité des associés

[…]

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Docusign Envelope ID: FA9B8DF0-E794-8388-82E2-FB64939DCD47

DEUXIEME DECISION

Nomination de Monsieur Frédéric Bitbol en qualité de directeur général de la Société – Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération

L'Associé Unique,

(i) **décide** de nommer en qualité de directeur général de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Frédéric Bitbol**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

(ii) **prend acte** que Monsieur Frédéric Bitbol a d'ores et déjà indiqué à la Société qu'il acceptait lesdites fonctions de directeur général de la Société au cas où celles-ci lui seraient confiées, qu'il n'exerçait aucune fonction incompatible avec ces dernières et qu'il n'était soumis à aucune mesure lui en interdisant l'exercice

(iii) **décide** que Monsieur Frédéric Bitbol disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, notamment à l'égard des tiers, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément réservés par la loi à la collectivité des associés

[…]

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[…]

TROISIEME DECISION

Nomination de Monsieur Laurent Allali en qualité de directeur général de la Société – Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération

Les Associés, à l'unanimité,

(i) **décident** de nommer en qualité de directeur général de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Laurent Allali**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

(ii) **prennent acte** que Monsieur Laurent Allali a d'ores et déjà indiqué à la Société qu'il acceptait lesdites fonctions de directeur général de la Société au cas où celles-ci lui seraient confiées, qu'il n'exerçait aucune fonction incompatible avec ces dernières et qu'il n'était soumis à aucune mesure lui en interdisant l'exercice

(iii) **décident** que Monsieur Laurent Allali disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, notamment à l'égard des tiers, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément réservés par la loi à la collectivité des associés

[…]

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Docusign Envelope ID: FA9B8DF0-E794-8388-82E2-FB64939DCD47

QUATRIEME DECISION

Nomination de Monsieur Denis Malem en qualité de directeur général de la Société – Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération

Les Associés, à l'unanimité,

(i) **décident** de nommer en qualité de directeur général de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Denis Malem**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

(ii) **prennent acte** que Monsieur Denis Malem a d'ores et déjà indiqué à la Société qu'il acceptait lesdites fonctions de directeur général de la Société au cas où celles-ci lui seraient confiées, qu'il n'exerçait aucune fonction incompatible avec ces dernières et qu'il n'était soumis à aucune mesure lui en interdisant l'exercice

(iii) **décident** que Monsieur Denis Malem disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, notamment à l'égard des tiers, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément réservés par la loi à la collectivité des associés

[…]

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

CINQUIEME DECISION

(Refonte des statuts de la Société)

Les Associés, à l'unanimité,

(i) **décident** de refondre intégralement les statuts de la Société et adoptent, article par article, puis dans leur ensemble, les nouveaux statuts de la Société dans les termes figurant en **Annexe 2** du présent acte et

(ii) **confèrent** tous pouvoirs au président, avec faculté de subdélégation, aux fins d'entreprendre toutes formalités légales et administratives afin de rendre opposable la présente décision et, plus généralement, de faire tout ce qui se révélerait nécessaire et/ou utile.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour procéder à tous dépôts et toutes formalités prévues par la loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Docusign Envelope ID: FA9B8DF0-E794-8388-82E2-FB64939DCD47

CERTIFIE CONFORME

PRÉSIDENT	SIGNATURE
Monsieur Jean-Luc Guedj	
Fait le 6 octobre 2026 au moyen du procédé de signature électronique « Docusign »	